

LIP MANTRANS RENNES
22 RUE DES LANDELLES
IMMEUBLE LE NEPTUNE
35135 CHANTEPIE

NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE, le 17 juillet 2026

CONVOCAION DE FORMATION

(A remettre au(x) stagiaire(s))

Monsieur SIDIBE Ibrahima,

Nous avons le plaisir de vous confirmer ci-dessous, les modalités pratiques de déroulement de la formation **Caces® R489 1**
Catégorie - 1A +Tests – R 485 Cat 1 + tests à laquelle vous êtes inscrit. Celle-ci se déroule du **29/07/2026** au **31/07/2026**.

PARTICIPANT : **M. SIDIBE Ibrahima**

RENDEZ-VOUS : **le 29/07/2026 de 08h30 à 16h30.**

Des horaires postés (6h - 13h ou 13h30 - 20h30) pourront être mis en place.

LIEU : **FPC PROMOTRANS RENNES**
Z.A.C. Le Vallon –
3, RUE CLAUDE CHAPPE
35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE
T. 02.57.24.03.20

Vous trouverez également dans les pages suivantes la liste des pièces obligatoires liées à votre formation à fournir le 1^{er} jour de votre formation.

Merci de venir muni de votre numéro de sécurité sociale, d'un stylo, d'un cahier et d'une gourde ou d'un gobelet (notre fontaine à eau n'en fourni pas).

Nous vous souhaitons une bonne formation au sein de notre établissement.

Signature de la Direction du Centre



LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR À L'ENTRÉE EN FORMATION

FCO – FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

- **Le permis de conduire en cours de validité** (ou accompagné du contrôle médical effectué avant la date de fin de validité)
- Une copie ou photo recto verso de la pièce d'identité à jour
- Une copie ou photo recto verso de la carte CQC (Carte qualification Conducteur) ou diplôme ou attestation FIMO

PERMIS DE CONDUIRE – CATÉGORIE C – CE - D

Nous vous informons que pour les formations Permis CE, vous devez fournir :

- Copie visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin agréé (datant de moins de 2 ans - permis souhaité coché)
- Copie ou photo Recto/Verso du Permis B (si C et D) ou Permis C (Si CE)
- Copie ou photo Recto/ Verso de la Pièce d'identité à jour
- Une attestation d'inscription au Permis de Conduire (AIPC) sur le site ANTS
- Avoir au minimum 21 ans (24 ans pour le permis D)
- **Avoir un code ETG à jour (- de 5 ans) ou, si plus de 5 ans, repasser le code avant l'entrée en formation** (aller sur le site LA POSTE, ou SGS, ou DEKRA muni de votre code NEPH (numéro permis à 12 chiffres au dos de votre permis))

FIMO – FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE – Marchandises ou Voyageurs

- Copie du permis de conduire (C ou D) en cours de validité (contrôle médical valide)
- Une photo d'identité
- Tests avant l'entrée en formation effectués et réussis

MATIÈRES DANGEREUSES – RECYCLAGE, CITERNE OU PRODUITS PÉTROLIERS

Pour la Formation initiale :

- Une pièce d'identité à jour
- Une photo d'identité

Pour le Recyclage et la Formation Citerne :

- Une copie de la carte ADR initiale en cours de validité (obligatoire)
- Une pièce d'identité à jour

CACES® – R485, R489, R490

- Une pièce d'identité à jour
- Vous munir obligatoirement d'une paire de chaussures de sécurité et d'un gilet jaune
- Pantalon obligatoire durant la formation et les tests (short, bermuda, jupe non autorisés par mesure de sécurité)

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- Une photo d'identité
- Une copie de l'attestation précédente (obligatoire s'il s'agit d'un recyclage)
- Une tenue adéquate à la pratique d'exercices au sol

TITRE PROFESSIONNEL PORTEUR OU TRANSPORT EN COMMUN

Après validation des tests et de l'entretien, vous devez fournir :

- Copie visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin agréé (datant de moins de 2 ans avec cochage C ou D)
- Copie ou photo Recto/Verso du Permis B en cours de validité
- Copie ou photo Recto/ Verso de la Pièce d'identité

TITRE PROFESSIONNEL TOUS VEHICULES

Après validation des tests et de l'entretien, vous devez fournir :

- Copie visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin agréé (datant de moins de 2 ans avec cochage CE)
- Copie ou photo Recto/Verso du Permis C en cours de validité
- Copie ou photo Recto/ Verso de la Pièce d'identité
- Diplôme TP Porteur
- Fiche de paie ou convention de stage confirmant au moins 70 heures en entreprise

